

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8444

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZAOUER Ali

Date de naissance : 24.12.1967

Adresse : 6, Rue ABDELKrim Raïss, Rés WASDRAR

Apt 20, France ville II, Casablanca

Tél. : 0652 82 8332 Total des frais engagés : 3450,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Docteur SABIR Nadia**  
Ophtalmologue  
633 Rue Goulimima, Quartier Bourgogne  
1er Étage N°7 - Casablanca  
Tél: 05 22 27 42 76 - 06 66 95 93 34  
Urgence : 06 70 81 76 03

Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ZAOUERAHMED ZIAID Age: Bas

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Correction ophtalmique pour Ali

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 19.12.2022

Signature de l'adhérent(e) : SABIR

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/12/2022			25000	 <b>Docteur SABIR Nadia</b> Ophtalmologue 633 Rue Goulimma, Quartier Bourgogne étage N°7 - Casablanca 06 66 95 93 34

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

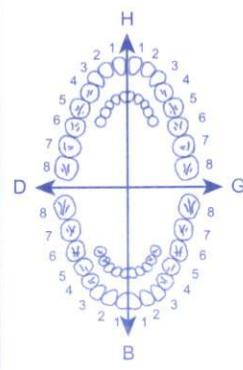
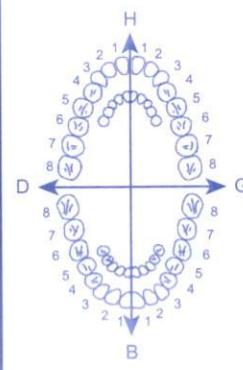
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Ophtalmologiste Bhira El Djedid	19.12.1992					3200,00

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur SABIR Nadia

Ophthalmologiste



الدكتورة صبير نادية

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

13/12/22

Casablanca, Le .....

زبائن Ahmed Nadi

les yeux

$DS = -1,50$

$SO = -1,75.$

les yeux sont reflet

Docteur SABIR Nadia

Ophthalmologiste

633 Rue Goulimima, Quartier Bourgogne

1er Etage N°7 - Casablanca

Tél : 05 22 27 42 76 - 06 66 95 93 34

Urgence : 06 70 81 76 03

218 Bnre El Jadida  
Ophthal NADIA  
13/12/22

633 شارع كلميمة، حي بوركون ، الطابق الأول رقم 7، الدار البيضاء

633 Rue Goulimima, Quartier Bourgogne, 1 er Étage N° 7 - Casablanca

Consultation : 05 22 27 42 76 / 06 66 95 93 34 - Urgence : 06 70 81 76 03 - E-mail : 1972nsabir@gmail.com

# OPTIQUE NAIRY

# نظارات ناعري



218 ، البحيرة الجديدة - درب الإنجليز - الدار البيضاء - س. ت . 130.544

218, Bhira Jadida - Rue des Anglais - Casablanca R.C.: 130.544

ل.س ٠٥٥٣٧٣٨٢٣٣ - ٣٦

**FACTURE** N° 2222

Casablanca, le 19. 12. ٢٠٢٢

M. ZAOUIER

Ahmed Zaid

Doit

N° DE NOMENCLATURE :

Docteur :

Monture :

plastique

1200,00

Verres :

VL : ORMA AL

OD : -150

1000,00

OG : -1.75

100,00

VP :

OD :

OG :

3200,00

TOTAL :

Arrêtée la présente Facture à la somme de :

Two Mill Dern - Ar

٣٦

نظارات ناعري  
Optique Nairy  
218 Bhira El Jadida